



## Le 6 mars prochain

### Les porteurs de presse seront dans la rue !

Alors que le portage de presse est annoncé depuis des années comme LA solution aux problèmes rencontrés dans les autres secteurs de la distribution de la presse, les conditions de vie des porteurs, qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants, ne cessent de se dégrader.

Pourtant en 2007, en signant la convention collective du portage de presse, la Filpac-Cgt pensait en avoir fini avec le scandale du travail à la tâche et de l'exploitation systématique des porteurs de journaux. Depuis cette date, notre fédération a d'ailleurs multiplié ses interventions auprès des éditeurs et des pouvoirs publics afin d'étendre cette convention collective à toutes les entreprises de portage de presse et d'en finir avec les dérives constatées sur le statut de vendeur colporteur de presse (VCP) : pas de repos hebdomadaires, pas de congés payés, pas de protection sociale, etc.

Ces différentes interventions n'ont d'ailleurs pas été vaines puisqu'un accord de branche sur la durée de travail et le contrôle du temps de travail des porteurs est en passe d'être signé et que la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) nous a enfin entendu sur l'**injustice sociale** liée à l'application de l'assiette forfaitaire et sur le scandale du **salariat déguisé** pratiqué par les éditeurs qui emploient des VCP. Les VCP du journal *Sud-Ouest* se sont d'ailleurs mobilisés récemment et ont obtenu, par les tribunaux, la possibilité de requalifier leur contrat de travailleur indépendant en contrat de travail en qualité de salarié CDI.

### Où sont passés les millions ?

Les millions d'euros versés aux éditeurs dans le cadre des aides au portage n'ont servi qu'à payer des plans de licenciement dans les entreprises de presse ou ont été utilisés pour moderniser les outils d'impression. Une part infime de ces aides aurait réellement servi au développement du portage... **et rien du tout pour améliorer la condition sociale des porteurs !** Certains éditeurs, plus malhonnêtes que les autres, ont même réussi à s'accaparer les baisses de cotisations de leurs concessionnaires ou de leurs VCP en leur faisant signer de nouveaux contrats avec des baisses de commission.

De nouvelles règles en matière d'attribution de ces aides doivent être établies et l'Etat doit pouvoir vérifier de leurs véritables utilisations par les éditeurs ou entreprises de portage !

### Pour un statut renforcé de tous les porteurs de presse

**La Filpac revendique plus de droit en matière de protection sociale et une amélioration des conditions de travail et de rémunérations de tous les travailleurs de ce secteur où la précarité et l'exclusion sociale sont trop souvent la norme.**

L'intensification du portage multi-titres, la distribution des magazines, de la publicité ou de hors presse, toutes ces évolutions du métier doivent permettre la professionnalisation du secteur et l'amélioration sensible du statut social des porteurs de journaux.

C'est toutes ces problématiques que la Filpac-Cgt portera à Mme Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, le 6 mars prochain. **Venez rejoindre les autres salariés de la presse** pour faire entendre vos revendications et porter, avec la Filpac-Cgt, vos exigences de **progrès social**.

**Le 6 mars 2014 de 11H00 à 15H00**  
**Rendez-vous à Paris, Place du Palais Royal.**  
**Faites-vous entendre !**